

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



N°18 AUTOMNE 2021

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • 04 50 94 71 57 • www.messery.fr



Serge BEL
Maire de Messery

PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°18
AUTOMNE 2022

Mairie de Messery
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :
Serge BEL, maire

Responsable de publication :
Nathalie VUARNET, 2^e adjointe

Ont participé à ce numéro :

Textes :

Serge BEL
Amélie COLLOMB
Christel DUVIVIER
Alexis MARI
Roseline MEGHEZZI
Léa OSSE DAT
PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE
EN CHABLAIS
Marie-Céline PRAS
Aline RIGAUX BEAU
Frédéric RODRIGUES
Lucille SCHEFZICK
Cathy STADLER
Bettina SCHMIDT
Gérard TEDESCHI
Nathalie VUARNET
Bernard WALET

Crédits photos :

Sandrine BOHNERT
Christel DUVIVIER
Matthias LUEFKENS
Roseline MEGHEZZI
(photo de couverture)
Léa OSSE DAT
Aline RIGAUX BEAU
Alexandra RIVOLLAT
PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE
EN CHABLAIS

Création et impression :

Imprimerie MATHY
74200 Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L



Imprimé sur du papier PEFC
(issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées)
Impression offset réalisée dans
les ateliers de l'imprimerie Mathy
Label Imprim'vert

Mesdames et Messieurs, mes chers Compatriotes,

Un automne ensoleillé

C'est toujours un plaisir, pour un maire, de pouvoir annoncer des bonnes nouvelles : la première bonne nouvelle est relative à l'installation, dès janvier prochain, d'un nouveau médecin à Messery. Mathieu BOBILLIER, un jeune praticien qui exerce en ce moment à Lille, s'installera en effet dans le bâtiment modulaire que la commune a fait construire à proximité de la salle des fêtes.

La seconde bonne nouvelle concerne le devenir du cabinet de kinésithérapie. Olivier BONSERGENT et Anne-Sophie TEYSSANDIER nous avaient fait savoir il y a quelques mois qu'ils souhaitaient cesser leur activité dans notre commune. Nous étions quelque peu inquiets à ce sujet mais une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, je suis heureux de vous confirmer que deux kinésithérapeutes reprendront cette activité, dans les mêmes locaux. Un des deux kinés, Anne Laure PONTHEU a grandi à Messery et nous sommes particulièrement heureux de cette prochaine installation.

Deux équipements pour les messerolins

Dans un tout autre ordre d'idée, j'aimerais ici revenir sur deux constructions voulues par le conseil municipal et qui sont sur le point d'être livrées. Toutes les deux concernent l'enfance et la jeunesse :

La première, c'est la micro-crèche qui ouvrira ses portes en février prochain au cœur du parc des Semiss. Elle est destinée avant tout aux messerolins. Cet équipement, situé dans un environnement naturel très préservé, va j'en suis sûr apporter beaucoup à de nombreuses familles. Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour faire de ce lieu un endroit parfait pour accueillir les tout jeunes enfants, et notamment l'architecte de l'opération, Valérie FALVO.

La seconde réalisation, c'est le pumptrack, que nous avons ouvert pour les vacances de Toussaint et qui rencontre déjà un franc succès. Je suis vraiment heureux que la commune ait pu mettre cet espace à disposition des jeunes, filles et garçons, de Messery et alentours. Ces lieux de plein-air, de détente et de rencontres, totalement gratuits, sont extrêmement importants. Je pense vraiment que c'est notre devoir de jouer cette carte-là !

Une Fête du Patrimoine aux couleurs de l'automne: douce et agréable

Sur ce thème de la rencontre et de la convivialité, j'aimerais revenir sur la fête du patrimoine qui a été organisée en septembre dernier. Quel plaisir de voir tous ces gens, toutes ces familles se retrouver par un joli samedi ensoleillé. Bravo à tous les organisateurs, bravo pour votre audace et votre dévouement, merci de ne pas avoir eu peur de mettre en place, en pleine période de morosité sanitaire, une si belle manifestation.

Une autre manière de gérer la commune: associer les habitants aux décisions

Je souhaiterais, pour finir, dire deux mots du Comité Consultatif Local. Cette instance - qui faisait partie de notre programme électoral - a enfin pu se réunir et former ses groupes de travail. Il y en aura 3: le premier est consacré aux « grands projets » municipaux, tels que le devenir de l'école d'Essert ou le projet de la future salle des fêtes des Semiss. Le second travaillera sur les problématiques de transport et de mobilité douce, de protection de l'environnement. Le troisième sera consacré aux aménagements et à la vie du village. Dès les premières réunions, on a pu voir l'enthousiasme et la créativité de la cinquantaine d'habitants qui a souhaité rejoindre ces instances consultatives. Cet engagement me réjouit: les élus, ici et ailleurs, ont en effet besoin d'être en contact permanent avec la population, avec le terrain. Et puis, ce n'est pas parce qu'on est élu qu'on a le monopole des bonnes idées. Les bonnes idées et les projets originaux, il faut aller les chercher là où ils se trouvent... Et parfois, c'est des habitants eux-mêmes que viennent les idées nouvelles.

C'est dans cet esprit que je salue aussi la création de la SAS CHABL'ÉNERGIES qui associe citoyens, communes et entreprises pour porter des projets en faveur de la transition énergétique, et notamment de la production d'énergies renouvelables locales. C'est tous ensemble que nous réussirons et relèverons les défis à venir !

Serge BEL, Maire de Messery



C'EST LA RENTRÉE !

Ce début d'année est marqué par l'augmentation du nombre d'élèves, 16 enfants de plus pour 2021/2022. Un travail effectué toujours en proximité entre l'équipe enseignante et les agents communaux pour permettre la meilleure prise en charge des enfants. Malgré les protocoles sanitaires toujours en place, les projets d'école tendent à revenir à la normale après ces années de frustrations.



L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Laurent BEGEL (directeur et GS),
Isabelle LEROUX (CE1/CE2),
Maité MILOT DE MATOS (CP),
Murielle BALLY (PS),
Stéphanie THABUIS (CE2),
Tiffany VÉNÉRA (GS),
Ludivine CAILLET (CM1/CM2),
Vanessa MARÉCHAL (CM2),
Guillaume LAURAIN (CE1),
Justine CHARDIN (CM1),
Julien GOUTAGNY (GS/CP),
Audrey DELHOMME (PS/MS)

ANNÉE 2021-2022

278 ÉLÈVES

11 CLASSES

90 ÉLÈVES EN MATERNELLE
188 ÉLÈVES EN PRIMAIRE



L'ÉQUIPE ATSEM

Yanaray ERAYDIN,
Claire MYTNIK et
Gianna TAGAND



L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE

Christel DUVIVIER
(responsable des affaires scolaires),
Mélissa BOUGET,
Nadia KIENTZ,
Adeline BOSCH,
Farida HAJJI,
Evelyne BARIZZA
et Nolwenn HARNAY
Absente: Patricia BOLONDI

CRÉATION AU PROGRAMME DU PÉRISCOLAIRE

Atelier créatif pour les enfants des services périscolaires (cantine et garderie). Grâce à l'imagination, aux talents des agents et des enfants le restaurant scolaire se pare de ses plus beaux artifices : confection de fleurs, d'oiseaux en origami, d'arbre pour l'automne...

Un grand merci à toutes pour cette belle initiative et bravo aux petites mains de vos enfants.





47 ÉLÈVES
DE 6 À 8 ANS

auront participé
à cette réalisation haute
en couleurs !



« ENTRE LAC ET MONTAGNE » À L'ÉCOLE DES PETITS CRAYONS

Un projet qui tenait à cœur à l'équipe enseignante... Un projet abouti sous la direction de Mme MILLOT DE MATOS (CP/CE1) et Mme BARRAS (CP).

Si le thème central de travail de cette année 2020/2021 était le « Tour de France », nous faisons là une halte à l'extrême Est, à mi-chemin entre les extrêmes Nord et Sud, autrement dit entre lac et montagnes aux frontières de la France, la Suisse et l'Italie.

BRAVO aux deux enseignantes et à leurs élèves. Une production à l'image de cette école dynamique déjà tournée vers d'autres réalisations sur le thème du fantastique.



HALLOWEEN À L'ÉCOLE AVEC FARANDOLE

DES BONBONS OU UN SORT !!

Heureusement aucun sort n'a été jeté en ce bel après-midi d'automne.

L'Association de Parents d'Elèves FARANDOLE a renouvelé son passage dans les classes, le dernier jour d'école, pour offrir des bonbons à tous les enfants à l'occasion d'Halloween.

La fin d'après-midi s'est terminée par la traditionnelle vente de goûter avec 200 parts de gâteau écoulés en peu de temps.

Merci aux parents d'avoir contribué à la confection de toutes ces petites douceurs et merci aux petits gourmands.





FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est déroulé à Messery le samedi 4 septembre dernier de 11h à 16h sous la grenette.

11 ASSOCIATIONS y étaient présentes :

Farandole, le Tennis Club, le Club d'aéromodélisme, Messery Rencontre, l'école de musique de Sciez, « Du corps à l'être », Messery Jardine, Les talents de Messery, Les Bulles de la presqu'île, la Compagnie Saudade, Arpège, et un professeur de Qi gong.

53 visiteurs sont venus prendre des informations ou s'inscrire directement.

Le Tennis Club de Messery a rencontré un beau succès avec pas moins de 40 inscriptions.

La commission associations travaille déjà sur l'édition 2022 avec pleins de nouvelles idées pour promouvoir au mieux les associations présentes à Messery.

Maintenant la saison est lancée, à nous les activités !!!



SOIRÉE JEUX

Après les deux soirées jeux organisées cet été, c'est avec grand plaisir que 26 joueurs se sont retrouvés en ce mois d'octobre. Les bénévoles participent activement à la création de la ludothèque tout en maintenant une dynamique autour du jeu sur la commune.

N'hésitez pas à venir participer à ces événements très conviviaux et gratuits, ouverts à tous, dès 14 ans.



THÉÂTRE À MESSERY

Le 25 septembre a eu lieu la première de TAM (Théâtre A Messery) avec « DONA FLOR À TABLE » par la Compagnie Saudade.

La comédienne Cathy STALDER, entourée de ses musiciens Cinzia CORDA, Guido BOLOGNA, Alexis AZULINO et Edo SANTA, a incarné tour à tour le personnage de Dona Flor et de ses deux maris avec humour, poésie et sensualité.

Pour cette première représentation de TAM, plus de soixante personnes ont applaudi chaleureusement et joyeusement ce spectacle savoureux et sensible.

Les artistes ont salué la présence des élus de la commune qui soutiennent ce projet depuis son origine.

Prochaine date du TAM : **samedi 20 novembre** à 20h dans la salle des fêtes.

BIBLIOTHÈQUE

3 MINUTES POUR NOUS DONNER VOTRE AVIS !

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous organisons un petit sondage ! Toutes les réponses seront étudiées par la commission bibliothèque pour développer et ajuster ce service municipal aux besoins de tous, petits et grands !

Merci de votre contribution.

Accès au sondage en ligne en scannant le QR Code ci-joint :





FÊTE *du* PATRIMOINE



Une bien belle journée le 18 septembre !

Comme chaque année la mairie a organisé la Fête du Patrimoine qui se déroulait à cette occasion à la plage de Messery autour des métiers du lac, sa faune et sa flore. Elle fut, comme en 2020, suivie des feux d'artifice tirés en soirée non loin de la plage.

Plus de 800 personnes, durant cette belle journée ensoleillée, sont venues découvrir les expositions, les bateaux, participer aux jeux et assister à bien d'autres événements qui étaient au programme.



L'ATELIER DES VOILES D'ANTAN DU LÉMAN,

association messoroline, regroupe une équipe d'amoureux de bateaux en bois qui défend avec passion le patrimoine Lémanique. Plusieurs voiliers étaient au mouillage face à la plage, dont « Calypso », 3 tonneaux de la Jauge Godinet, construit en 1911 et classé Monument Historique. L'association proposait de découvrir le lac à bord de ces magnifiques embarcations, en plus d'une exposition à terre sur les chantiers navals du Léman.

LE CLUB MODÉLISTE DE THONON

créé en 1932 et passionné d'aéromodélisme nous a présenté des avions, dont des hydravions que nous avons pu voir décoller et amerrir sur le lac. Magnifique spectacle offert par les membres du club qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part du public. Nous espérons que nous aurons l'occasion de les revoir bientôt sur notre commune.

LE SAUVETAGE D'YVOIRE était présent avec son bateau à moteur orange et bleu et sa barque (ou yole) à 12 rameurs. Nous avons pu embarquer à bord de celle-ci, et nous froter au dur travail d'un sauveteur d'antan à la rame.

UN CHARPENTIER DE MARINE TRADITIONNELLE,

Cyril PUCCIA, nous a montré quelques-unes de ses réalisations avec de magnifiques barques, les « Spritz » construites avec des techniques modernes et dotées d'une coque acajou et d'un intérieur modulable qui ne demandent pas plus d'entretien qu'un bateau en fibre avec le charme du bois verni. Un des projets de Cyril est d'ouvrir un centre d'apprentissage pour former des charpentiers de marine dans notre département.

UNE EXPOSITION SUR LA FAUNE ET LA FLORE s'est aussi tenue sur la plage permettant de découvrir tout ce que la région possède comme oiseaux, poissons et plantes. **UNE AUTRE EXPOSITION SUR LES FANTÔMES DU LÉMAN** nous a rappelé tous les naufrages du lac et le côté capricieux de ce dernier.

Nous avons pu bénéficier de la présence des **AIGLES DU LÉMAN** qui nous ont présenté le programme de réintroduction du pygargue à queue blanche sur le bassin Lémanique. Toutes les autorisations ont été données en octobre pour que le projet se concrétise en 2022 !

LE LÉMAN AVIRON CLUB, de Chens-sur-Léman, nous a présenté une magnifique Yolette qui, nous l'espérons, aura su susciter des vocations.

Grand merci au **CLUB DE VOILE C2NY** de Nernier - Yvoire, qui a animé un atelier sur les nœuds marins.

Grand merci aussi à **Claude PACCARD** qui nous a présenté de magnifiques maquettes de bateau.



Les maquettes de bateau de Claude Paccard



LES ANIMATIONS DE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

SEPT JEUX EN BOIS À L'ANCIENNE,

billard hollandais ou japonais, jeux de boules et palets, fabriqués spécialement pour l'occasion par nos bénévoles, ont été mis à la disposition des enfants. Ces jeux, indémodables, resserviront lors de futurs événements de notre village.

Un jeu gonflable multi-activités aura aussi permis aux enfants de s'exercer au tir à l'arc sur des cibles.

L'association « **L'ARBRE AUX GRIOTTES** » a proposé aux enfants deux balades contées, en musique, autour des légendes et histoire du lac.

Cécile QUINSON a animé des ateliers créatifs permettant aux enfants de créer leurs propres fanions en utilisant le code international de la navigation et fabriquer aussi des guirlandes.



Grand engouement pour **LE JEU DE PISTE « LA MYSTÉRIEUSE CARGAISON »** avec plus de 100 jeunes participants, tous récompensés par un porte-clés souvenir.



LES « PIRATES DE RIVE » ont débarqué de Nyon en fin de matinée pour attaquer la plage de Messery et enlever notre maire qui a été enchaîné (pour rire) et emmené au large sur le bateau de la confrérie, la « Nyoulue ». Heureusement tout s'est bien terminé et notre maire a été finalement libéré contre la reconnaissance de « l'état indépendant de Rive » par la ville de Messery. Le sauvetage d'Yvoire a pu ensuite accoster le bateau pirate et récupérer notre maire, sain et sauf, pour le ramener sur la terre ferme.



Belle animation musicale avec le groupe celtique « **MENEZ BAND** » qui nous a accompagné en musique de midi à 16h suivi par le groupe « **FUNK ON THE WATER** » qui a pris le relais jusqu'aux feux d'artifice tirés vers 21h pour clore cette belle journée.

LA RESTAURATION

A midi, restauration variée et buvette animées par « **FARANDOLE** ». Nous avons pu déguster des plats de plusieurs pays, préparés par les parents d'élèves ! Beau succès avec plus de 200 plats servis.

Nous avons aussi pu profiter du snack, de sa restauration et de sa terrasse bien ensoleillée durant cette journée.

Le soir Risotto aux écrevisses proposé par notre boucher/charcutier Norbert CLIN en association avec le snack de la plage.

Au total presque 600 repas ont été cuisinés par nos différents intervenants durant cette journée.

REMERCIEMENTS

Merci à Thierry NOIR, Vice-Président Patrimoine, et Léa OSSEDAT, chargée de l'info tourisme, d'avoir imaginé et organisé cette belle fête.

Merci à tous nos bénévoles et associations sans qui cet événement n'aurait pas pu avoir lieu.

Merci aussi à Frédéric GERDIL, notre excellent monsieur loyal depuis maintenant deux ans.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine, à cette belle fête de village !





**Une centaine
de Messerolins
et 5 classes
de l'école**
sont venus visiter
les deux expositions



DES CONTREBANDIERS ET DES BARQUES

EXPOSITIONS

Dans le cadre de la Fête du Patrimoine du 18 septembre, la mairie a accueilli deux expositions à l'espace Littorelle, prêtées par le Musée du Chablais de Thonon-les-Bains.

La première retraçait l'histoire de la contrebande de la région, la seconde faisait la chronique des barques à voiles latines du lac Léman.

Après un travail en collaboration avec le musée pour une muséographie adaptée, l'exposition a ouvert ses portes pendant près de trois semaines. Le public a pu découvrir l'histoire des barques latines qui étaient les maîtresses incontestées du lac jusqu'à la fin du 19^e. Mais aussi, se remémorer le temps où le Chablais était une zone franche et où il fallait faire preuve de grande créativité pour dissimuler certains produits de contrebande (café, thé, chocolat, cigarette, etc.).

Cinq classes de l'école de Messery ont pu participer à des visites guidées et découvrir l'histoire et le patrimoine de leur région.

Après cette première édition réussie, le souhait est d'en faire un rendez-vous annuel, à l'automne si possible, en lien avec le thème des Journées Européennes du Patrimoine.



FÊTE DE LA CITROUILLE



La 4^e édition de « Nom d'une citrouille » a eu lieu le dimanche 10 octobre au parc des Semiss et dans le jardin de l'association Messery Jardine.

La petite bise du matin a vite fait place au soleil qui s'est chargé de faire venir plus de 400 visiteurs, petits et grands.

Les bénévoles de MESSERY JARDINE, avec le soutien de la commune via le Conseil Municipal Jeunes, que nous remercions, ont travaillé d'arrache-pied dans la joie et la bonne humeur pour faire de ce dimanche un moment familial, festif et convivial. Plus de 150 gourmands ont dégusté la raclette, bu un verre au bar ou encore savouré les desserts et crêpes proposés. Les visiteurs ont pu découvrir les nombreux stands d'exposants locaux, divers et variés, réunis sous le thème, toujours central, du jardin et de la préservation de la nature.



Un large choix d'animations gratuites pour les visiteurs (jeux d'adresse, jeux sensoriels, jeux en bois, jeu de piste, bricolages, etc.) a ravi les enfants et leurs parents tout au long de la journée.

Celle-ci s'est achevée en beauté avec le résultat de la tombola proposée par le CMJ. C'est M. Christian PELEGRIN qui, cette année, a remporté un panier garni en étant le plus près à trouver le poids de la citrouille : 11,600 kg !

Envie de nous rejoindre ?
Contactez Messery Jardine :
messeryjardine@lilo.org





Bonne nouvelle pour les amatrices et amateurs de sensations fortes :

LE PUMPTRACK DE MESSERY EST OUVERT AU PUBLIC !

Il aura fallu deux ans pour que ce projet voit le jour.

Bref rappel historique : Les élus en charge du dossier, en étroite collaboration avec les services de la mairie, et accompagnés par les jeunes élus du CMJ, ont sillonné la région et visité de nombreux sites existants avec l'objectif de réaliser un projet qui se démarque par son côté ludique et esthétique, tout en restant accessible au plus grand nombre. A ce propos, un grand merci à M. Patrick VIROT, ancien conseiller municipal, qui n'a pas compté ses heures pour faire vivre ce projet !

Avant de lancer l'appel d'offre, une étude de sol a été réalisée par le cabinet BARNOUD-TROMBERT. Celle-ci ayant révélé une importante présence d'eau sur la surface du terrain, l'entreprise GROUPI a été mandatée pour assainir l'assiette du projet. Plus de 6000 m³ de matière inerte ont ainsi été rapportés et damés, ce qui permettra de prévenir tout risque d'infiltration et garantir une belle longévité à notre Pumptrack.



C'est l'entreprise WISE RIDE, originaire de Grenoble, qui a été sélectionnée en mai dernier pour réaliser les travaux. Cette équipe de passionnés a débuté les travaux le 13 septembre dernier. Durant les 6 semaines de chantier, WISE RIDE a fait sortir de terre un Pumptrack de 720 m², soit près de 230 mètres linéaires de pistes, qui fait déjà partie, nous en sommes convaincus, des plus beaux de l'arc lémanique !

Le chantier a été réceptionné le jeudi 21 octobre sans réserve, et dès le lendemain, les premiers visiteurs de tous âges étaient là pour en profiter ! Les retours sont unanimes, et la fréquentation de ce dimanche laisse présager un franc succès pour la suite !

La prochaine étape consistera à aménager ses abords, à les végétaliser afin d'offrir un cadre agréable et donner envie à toutes et tous de s'y retrouver pour passer un bon moment. Les études sont déjà en cours, et un appel à bénévoles sera bientôt lancé pour réaliser cette étape !



Matériaux nécessaires pour construire le Pumptrack :

- 1023 tonnes de gravier 0,80 recyclé pour sculpter les pistes
- 200 tonnes de sable
- 100 tonnes d'enrobé pour la finition



RÈGLES IMPORTANTES DE SÉCURITÉ DU PUMPTRACK

Voici quelques points de sécurité essentiels à savoir avant de s'engager sur les pistes :

- Tous les utilisateurs et utilisatrices doivent posséder une assurance de responsabilité civile.
- Les enfants de moins de 6 ans ne sont admis QUE sur la piste verte.
- Tous les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un ou une adulte.
- Le port du casque est obligatoire sur les pistes.
- Les vélos à frein de type RÉTROPÉDALAGE ainsi que TOUS LES ENGIN A MOTEUR sont strictement INTERDITS.
- L'utilisation du pumptrack de nuit est interdite.



Chacun.e utilise ce Pumptrack à ses propres risques.

... Et parce que le pumptrack est, et doit rester, un lieu de partage et de convivialité, quelques règles de savoir-vivre s'imposent, elles peuvent éviter bien des conflits et des accidents :

- Les accompagnants ne doivent pas se regrouper sur la plateforme d'arrivée et de départ, mais doivent se tenir en retrait.
- Respecter le sens de circulation sur les pistes.
- Si vous êtes témoins d'une chute, signalez-le et stoppez la circulation si vous le pouvez, renseignez-vous sur l'état de la victime et si besoin, contactez les secours.
- Restez polis et courtois dans vos échanges avec les autres personnes utilisant le pumptrack.

... ET PRENEZ DU PLAISIR !



ÇA DÉMÉNAGE AU LOCAL JEUNES !

Plusieurs jeunes se sont portés volontaires en cette douce matinée d'octobre pour aider à débarrasser le futur local jeune, lieu de stockage de Farandole et du groupe scolaire voisin.

Coachés par les animateurs de CMes Loisirs et une représentante de l'association Farandole, ils ont déblayé et évacué de nombreux cartons de décorations, bricolage, vaisselle, vers un nouveau local à Frize.

Une deuxième demi-journée sera nécessaire pour terminer le travail. Les enseignants, quant à eux, se chargeront de déménager leur stock après les vacances de Toussaint.

Merci à Killian, Luka, Evan, Léna, Eliot, Ludo et Inès pour leur participation à ce chantier, première étape nécessaire au travail de fond de rénovation de ce local !



CONSTAT :

« **En vingt ans, la quantité de lumière émise par l'éclairage public en France a progressé de 94%** »,

indique l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN).



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LA COMMUNE PASSE À L'ACTION

Comme d'autres communes en France, Messery a choisi d'éteindre son éclairage public aux heures de faible fréquentation **entre 22h30 et 5h30 du matin**.

OBJECTIFS :

- Économiser l'énergie et diminuer la dépense publique. L'éclairage public représente jusqu'à **45% de la consommation totale d'électricité** des communes selon l'ADEME.
- Baisser les émissions de CO2 pour tendre vers la neutralité carbone des accords de Paris et contenir le réchauffement planétaire à 2°C maximum.
- Protéger la biodiversité.
- Préserver le ciel nocturne et observer les étoiles.

MOYENS :

Une vingtaine d'horloges astronomiques ont été nécessaires pour équiper les différents postes de l'éclairage public. Elles permettent de programmer l'allumage et l'extinction de l'éclairage en fonction des heures de coucher et lever du soleil, et de planifier une extinction de l'éclairage en cœur de nuit.

Chacune a un coût de 600€. Son installation représente un investissement, mais à raison d'une extinction de 22h30 à 5h30, **la commune économise 2190 heures d'éclairage par lampe et par an**. Les économies d'électricité réalisées en 2020 pendant la crise sanitaire ont permis d'absorber en partie cette dépense.

L'objectif à terme étant de moderniser, sur 5 ans, l'ensemble de l'éclairage public avec, notamment, le changement d'ampoules et de certains lampadaires énergivores, inadaptés aux enjeux environnementaux actuels.



ENSEMBLE, ADOPTONS TOUS DES SOLUTIONS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE !

Comme nous habitons tous la même planète, l'enjeu de la transition énergétique est notre affaire à tous !

Chacun d'entre nous a le pouvoir de réduire sa consommation d'électricité en adoptant des gestes simples au quotidien. Le défi est de consommer de manière responsable et avec discernement.

Si tous les Français adoptaient des éco-gestes à leur domicile comme au travail, on estime que la consommation pourrait diminuer de 3 000 MW. C'est l'équivalent des consommations de Lyon, Marseille et Nice réunies (soit la consommation de 3 millions de personnes).

Le site <https://www.monecowatt.fr/ecogestes/> permet de connaître les moments où les éco-gestes ont le plus d'impact sur le système électrique.

DEVENONS ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE !

Après un processus administratif long et complexe porté par des citoyens du territoire, la nouvelle SAS citoyenne et coopérative CHABL'ÉNERGIES a vu le jour le 10 septembre 2021, date de la signature des statuts.

Ce projet citoyen s'inscrit dans les valeurs de l'association des centrales villageoises et montre une volonté collective d'agir localement et durablement pour la transition énergétique et écologique.

Ce projet est soutenu par Thonon agglomération dans le cadre du PCAET (plan climat air énergie territorial), qui vise à inscrire le territoire dans les politiques nationales destinées notamment à développer des énergies renouvelables.

La centrale villageoise CHABL'ÉNERGIES a pour objectif d'associer citoyens, collectivités locales et entreprises pour porter des projets en faveur de la transition écologique, et notamment de la production d'énergies renouvelables localement.

CHABL'ÉNERGIES se donne pour mission d'installer et d'exploiter des panneaux photovoltaïques, dans un premier temps sur des toitures publiques, en privilégiant celles qui offrent la meilleure production. L'électricité produite est revendue au réseau pendant une durée de vingt ans, dans le cadre des tarifs fixés par la commission de régulation de l'énergie (CRE).

Aujourd'hui la société possède un capital de 10 000 € grâce à ses membres fondateurs, et souhaite que de nombreux citoyens s'impliquent dans ce projet en souscrivant des actions qui permettront ensuite de réaliser un emprunt pour financer ses projets.

Chacun de nous peut soutenir cette démarche pour que le Chablais produise et consomme une énergie plus verte !

Intention de souscription d'actions en scannant le QR code ci-dessous :



<https://chabl.energies.centralesvillageoises.fr/>



AMÉLIORATION DU TRANSPORT FRONTALIER DE LA PRESQU'ÎLE

Bonne nouvelle pour les habitants de la presqu'île du Léman puisqu'une nouvelle ligne de bus verra le jour le 12 décembre 2021 qui reliera Excenevex à Douvaine en passant par Yvoire, Nernier et Messery.

Cette ligne permettra de relier notre village à Genève via Douvaine et la ligne actuelle T71. Il est prévu **7 allers-retours dans la journée**. Cette nouvelle ligne ainsi que la ligne T71 seront exploitées par ALPBUS. A noter que cette ligne devrait aussi permettre de relier Messery à la ligne CGN N3 d'Yvoire.

A plus long terme (fin 2022/2023) une nouvelle ligne Y permettra aux habitants de Messery de rejoindre la ligne 38 des TPG à Chens-sur-Léman Véreitre ainsi que le Léman Express à la gare de Perrignier.

L'amélioration de la ligne Thonon Genève grâce au BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) est aussi à l'étude avec un récent soutien financier de l'état. Les usagers devraient profiter d'une liaison plus rapide ainsi qu'une bien meilleure qualité de service. La mise en service du BHNS n'est pour l'instant pas communiquée mais des discussions avec les différentes municipalités sont en cours.

Extrait de l'article du messager du 4 octobre 2021 et de la présentation de Cyril DEMOULIS, maire de Sciez et Vice-Président de Thonon Agglomération en charge de la mobilité.





URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. ZECIRI Velija, 4 chemin de Sergyieu ; modification de la terrasse et mouvements de terrain
- Mme MAHIEU-WAGNER Stéphanie, 14 chemin des Champs d'Amot ; construction d'une piscine enterrée 4x8x1,5 m et d'un abri non fermé 3x5,40 m
- M. CAMPANELLI, 16 rue du Crêt ; pose d'un mur bahut
- M. CETTOUR-BARON Raphaël, 22F rue des Moleys ; création d'une annexe de 15,50 m²
- SOLUTIONS ENERGÉTIQUES DE FRANCE, 52A route de Frize ; installation panneau solaire thermique
- M. WALET Bernard, 43 route de la Pointe ; piscine de 3x5x1,5 m
- Mme TISSOT Laurence, 28 route de Fécler ; pose portail
- M. RICCI Stéphane, 56B route de Repingons ; modification d'ouvertures, transformation du garage en chambre, suppression de la porte de garage, création d'une pergola
- M. CANO Jean, 4a chemin de la Cure ; pose panneaux solaires
- M. CETTOUR-BARON Raphaël, 22F rue des Moleys ; modification de la teinte de la façade
- Mme HINTZ-POCOCK Eileen, 33b route de Frize ; changement de la haie existante et pose d'une clôture
- Mme BEAUDOUT Wendy, 32b route de la Pointe ; construction d'un jacuzzi
- M. SCHLOSSER Pierre, 24 route de Fécler ; réfection de l'accès
- EFFY SOLAIRE, 29 rue du Crêt ; pose installation photovoltaïque de 30,96 m²
- M. TITUS Gaétan, 35 route de Frize ; construction piscine enterrée 10x4 m avec volet immergé de 1m
- Mme GANCEV CADOCHE Eliza, 6 chemin de Vorget ; fermeture de l'abri, réfection de la toiture
- M. FERNET Yves, 6E rue des Moley ; construction d'un abri de jardin de 18m²
- M. VINCENT André, 6B rue des Moley ; création de 2 fenêtres de toit

- Mme SIR KAMBAL Rena, 3A route de Frize ; pose clôture et portail
- M. ROSSI Laurent, 38 chemin de Sergyieu ; installation d'une centrale photovoltaïque de 60m²
- M. PAULIN Nicolas, 24 chemin d'Avau ; pose d'un «velux» (78x98 cm)
- M. FANTI Michel, 56A route des Repingons ; pose parement sur toutes les façades
- Mme FUENTES EXPOSITO Isabelle, 7 rue du Borgé ; isolation du toit, réfection de la toiture et pose velux
- FRANCE ECO LOGIS SARL, 25 rue du Lac ; pose panneaux photovoltaïques 17m²

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M FREMONT Grégory, 4 chemin du Plantez ; extension de 64m² de la construction existante
- SCI JBH Messery , 9 chemin de la Cure ; fermeture de la terrasse existante sur bâtiment existant et modification des ouvertures
- SCCV AUPRÈS DU LAC , chemin de Fécler ; demande de transfert
- SCI NOUF, 9 chemin des Vignes de Frize ; modification de l'implantation, suppression du sous-sol, modification de la toiture et des façades, création de places de stationnement,
- SAS MERCIER PROMOTION , Rue de Véret ; modifications accès lot 1 et 4, des stationnements, des espaces verts ; suppression de la cuve gaz
- M. MIRFAKHRAEL Ezad, 1 chemin du Renard ; construction d'une maison individuelle de 39,80m²
- COMMUNE DE MESSERY, 2 rue des Ecoles ; construction d'un bâtiment modulaire pour l'installation de 2 médecins
- M DRUAUX et Mme HEMISSI, 22D rue des Moley ; extension au Sud de la construction existante
- M. CIQUIE Serge, 63A route de la Pointe ; modification menuiseries, façades, toiture, construction murets, clôtures et haies et escalier
- Mme GAY Anne, 24 rue du Lac ; construction piscine de 50m² et pool house de 28m²

MODIFICATION DE L'ANNÉE DE RECENSEMENT



En raison de la crise sanitaire, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de **reporter en 2023** l'enquête annuelle de recensement initialement prévue en 2022 pour la commune de Messery.



ETAT CIVIL

Décès

Alain PARQUET,
décédé le 2 juillet

Gabrielle ROULLARD
épouse TREBOUX,
décédée le 17 août

Hugo FEDRIGUCCI,
décédé le 19 septembre

Marie PICOT
épouse CHAREYRE,
décédé le 29 septembre

Mariages

Paul FARGIER et
Constance MAGDELEINE
le 7 août

Xavier DUBORGEL et
Béatriz ROMERO DOLZ
le 28 août (Photo ci-dessous)



Karim AARAB et
Inès PETITCUENOT
le 25 septembre

Pacs

Jérémy GARCIA et
Maud CANDELLA, le 10 août

Jonathan CRUTO et
Oriane BRIDOUX
le 18 octobre

Denis BURON et
Clémence BRUNEAU,
le 21 octobre

Naissances

Titouan Maxence Malone
NEVOT, né le 30 juillet

Martin VESIN, né le 17 août

Rafael Zygmunt Rosario
MESSINA, né le 12 août

Lya FRANCHINI MARTINEZ,
née le 7 septembre



CHANGEMENT DE FORMAT POUR LES CARTES D'IDENTITÉ

Votre carte nationale d'identité sera bientôt périmée ? Lors de son renouvellement, une nouvelle version vous sera délivrée : plus petite et plus sécurisée.

La France a entrepris la modernisation de la carte nationale d'identité, en accord avec le règlement du Parlement européen 2019/1157. Mieux adaptée au quotidien, cette nouvelle carte plus pratique, robuste et valable 10 ans, permet de justifier votre identité en France, au sein de l'Union Européenne et dans certains autres pays.

Comportant des éléments en relief pour les personnes malvoyantes, elle a surtout une signature électronique qui permet de s'assurer rapidement de l'authenticité du document : elle devient biométrique comme le passeport. Les empreintes digitales sont obligatoires à partir de 12 ans. Ces nouvelles cartes remplaceront progressivement les actuelles qui pourront être utilisées jusqu'à leur date de fin de validité.

Pour rappel, il n'est pas possible de demander le renouvellement anticipé de la carte d'identité en dehors des motifs habituels : expiration, perte, vol, détérioration, changement d'état civil, d'adresse.

CCAS Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2021 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

GARDE D'ENFANTS Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées et la liste des jeunes personnes faisant du baby-sitting, vous renseigner à la Mairie au 04 50 94 71 57 ou consulter le site internet.



messery info



MOUVEMENTS AU SEIN DE LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINT JEAN BAPTISTE EN CHABLAIS

Ce mois de septembre a vu le départ du Père DIEUDONNÉ NSENGIMANA. Curé de la paroisse depuis 2010. Il est appelé à continuer sa mission à Annemasse et Vétraz Monthoux.

Pour lui succéder, le père CELSE NIYITEGEKA, déjà sur la paroisse depuis 2018.

Agé de 45 ans, il est lui aussi, originaire du Rwanda. Le père CELSE souhaite travailler dans la proximité des personnes et des familles, en étroite collaboration avec les acteurs de la vie locale.

Il assure des permanences à Douvaine : se renseigner au 04 50 94 01 47



CHASSE AUX DÉCHETS « SAUVAGES »

22 jeunes
volontaires

Dans le cadre de la **SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**, et de la journée mondiale de nettoyage des déchets (**WORLD CLEAN UP DAY**) le Conseil Municipal Jeune a organisé, non pas une chasse aux trésors, mais une chasse aux déchets « sauvages »... produits par l'Homme !

C'est ainsi que le 18 septembre, 22 jeunes volontaires ont parcouru les rives du lac Léman, de la plage municipale à la plage de la Pointe, pour ramasser ces déchets abandonnés par des promeneurs distraits, ou peu respectueux de leur environnement.

Bouchons, bouteilles plastiques, canettes alu, douilles de chasseurs, emballages plastiques, morceaux de pneus, mégots, polystyrène expansé... autant de traces laissées par les humains sur leur passage !

L'occasion de sensibiliser petits et grands à la protection de la Nature et la gestion de nos ordures.

BRAVO pour leur participation et **MERCI** pour ces belles synergies déployées pour le bien commun !

En savoir plus ?
Scannez moi



N'oublions pas que :

- La chasse aux déchets, c'est chaque jour, en tout lieu et nous concerne TOUS !
- Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit !



ATTENTION AUX ARNAQUES !

Depuis quelques temps, des personnes faisant du démarchage à domicile tournent dans le village. Se présentant comme artisans, ils réalisent vos travaux mais arnaquent les habitants au moment du règlement.

Des cas d'escroqueries ont été signalés en mairie.

Les personnes âgées, isolées sont généralement leur cible,
soyez prudents et restez vigilants.

